



# ★ CAP SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE !

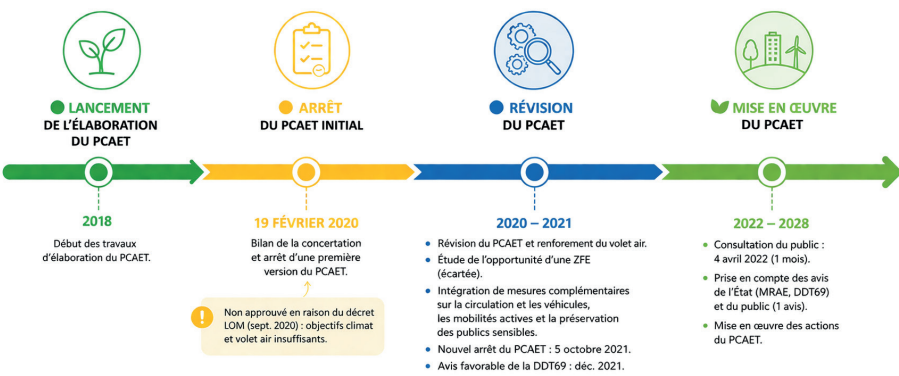
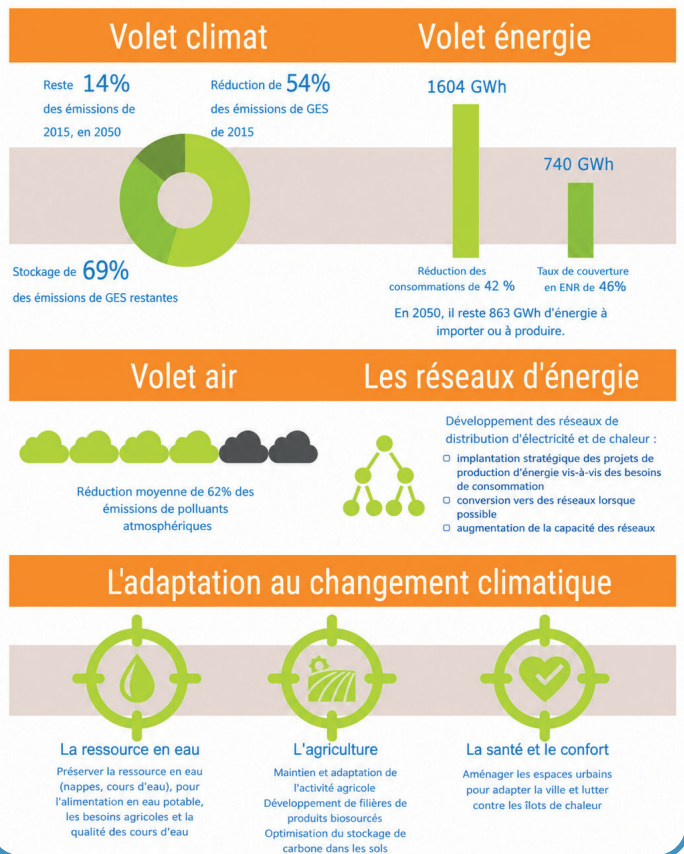
**En 2022, le Syndicat de l'Ouest Lyonnais a adopté son PCAET pour accompagner la transition écologique des 4 communautés de communes. Ce plan définit des actions concrètes pour lutter contre le changement climatique, maîtriser l'énergie et préserver la qualité de l'air.**

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) définit la **stratégie de l'Ouest Lyonnais en matière de transition écologique, énergétique et climatique pour la période 2022-2028.**

Porté par le Syndicat de l'Ouest Lyonnais à l'échelle des 4 communautés de communes, **il fixe les orientations et actions** visant à réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, développer les énergies renouvelables, améliorer la qualité de l'air et renforcer l'adaptation du territoire au changement climatique.

Sa mise en œuvre s'appuie sur **des actions concrètes** autour de priorités telles que les mobilités durables, la rénovation énergétique, le développement du photovoltaïque et l'accompagnement des projets locaux de transition écologique.

## La stratégie du PCAET - horizon 2050



“ La collaboration entre les acteurs des différentes communes du SOL favorise des échanges enrichissants et constructifs. Cette synergie permet de repositionner le territoire dans une dynamique visant l'objectif d'une énergie positive d'ici 2050. ”



M. Yves GOGUENE

## Les grands défis du Plan Climat

-42%

De consommations énergétiques

-54%

D'émissions de gaz à effet de serre

x 3,6

De production d'énergies renouvelables



## Le Plan Climat en actions

### Développer le photovoltaïque

Le SOL accompagne le développement solaire du territoire à travers un cadastre solaire permettant d'identifier le potentiel des toitures et parkings. Des diagnostics de surfaces, études de faisabilité et projets d'ombrières photovoltaïques ont été engagés sur plusieurs sites communautaires et communaux.

### Déployer un réseau de chaleur-bois

Le SOL et les EPCI ont conduit plusieurs études de pré-faisabilité pour identifier les secteurs favorables aux réseaux de chaleur. Des projets concrets ont émergé, comme la mise en service du réseau de chaleur bois de Brignais et des études d'opportunité sur plusieurs communes.

### Proposer des alternatives à la voiture individuelle

Le territoire renforce les mobilités durables via le développement du schéma directeur cyclable, des actions en faveur du vélo, de la marche et du covoiturage, ainsi que l'accompagnement au renouvellement vers des véhicules moins polluants.

### Améliorer la performance énergétique des bâtiments

Les collectivités ont engagé plusieurs actions sur leur patrimoine : relamping LED, optimisation des systèmes de chauffage et ventilation, audits énergétiques, suivi des consommations et préparation de rénovations sur bâtiments publics.



et aussi...

En 2023, le SOL a engagé un Contrat d'Objectifs Territorial (COT) avec l'Agence de la transition écologique afin d'accompagner la mise en œuvre concrète du PCAET à l'échelle des intercommunalités. Ce dispositif permet de traduire les objectifs stratégiques du PCAET en plans d'actions opérationnels adaptés aux réalités de chaque EPCI, autour de thématiques comme le climat, l'énergie et l'économie circulaire. Il offre également un cadre de suivi, d'évaluation et d'amélioration continue des actions engagées. La première phase, achevée en 2025, a permis aux collectivités d'obtenir leurs premières labellisations ainsi qu'un financement de 75 000 €, destiné à poursuivre et renforcer la déclinaison locale du PCAET.

